

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	7

Vote
A l'unanimité
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 8 Avril à 18:45, le Conseil Municipal de la Commune de LIMEUX s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/03/2024.

Présents : M. YVON Julien, Maire, Mmes : KUBLER Sylvia, MOREL Angélique, PAIRAULT Elodie, MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien, FAILLOT Benoit, ROTINAT Julien

Excusé(s) : Mme DELAGE Elodie, MM : GRESSETTE Romain, PILORGET Franck, RAYMOND Philippe

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de BOURGES
Le : 09/04/2024
Et
Publication ou notification sur le
site de la mairie
<http://limeux-berry.fr>
le
09/04/2024

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREL Angélique

08-2024 – FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité décide de reconduire la subvention au Fonds de Solidarité Logement du Conseil Général d'un montant de 150.00€, sans affectation.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/04/2024
Le Maire
Julien YVON

La Secrétaire
Angélique MOREL